



**Rapport portant sur l'éducation et la formation des filles et  
des femmes dans les pays de la francophonie**

**Présenté par shelly glover,  
Députée à la chambre des communes,  
Au réseau des femmes de l'assemblée parlementaire de la francophonie**

**BRUXELLES, BELGIQUE  
8 AU 12 JUILLET 2012**

## **INTRODUCTION**

---

Le présent rapport porte sur l'éducation et la formation des filles et des femmes, en général, et sur leur éducation à l'informatique, en particulier, dans les pays de la Francophonie. En mettant notamment l'accent sur l'éducation des filles et des femmes à l'informatique, ce rapport est opportun et complémentaire au thème de la XXXVIII<sup>e</sup> session de l'APF qui s'intitule « Médias et technologies de l'information et de la communication, vecteurs de la Francophonie dans le monde ». Une première version de ce rapport a été soumise, en mars 2012, aux membres du comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) dans le cadre de sa réunion à Athènes, en Grèce.

En 2000, la *Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT)* et la *Déclaration du Millénaire des Nations Unies* réaffirmaient la notion selon laquelle l'accès à l'éducation est un droit humain fondamental et reconnaissaient que l'éducation des filles était une première étape importante et nécessaire pour atteindre l'égalité entre les sexes dans l'éducation. C'est aussi dans le cadre de la *Déclaration du Millénaire* que les dirigeants du monde entier réaffirmaient leur conviction selon laquelle les technologies de l'information et de la communication (TIC) contribueront à promouvoir de façon déterminante l'autonomisation des femmes en les aidant à prendre le contrôle économique de leur vie.

Depuis ces deux déclarations, les femmes ont fait des progrès importants dans le domaine de l'éducation. Ces progrès ont été réalisés à la suite des efforts soutenus et réguliers de la communauté internationale pour laquelle promouvoir la parité entre les sexes dans l'éducation est une première étape vers l'autonomisation économique des femmes et plus généralement vers l'égalité entre hommes et femmes. Cependant, en dépit des progrès accomplis ces dernières années, il existe toujours des écarts notables entre les sexes dans les différents niveaux d'enseignement et dans plusieurs pays et régions du monde. De plus, certaines disparités continuent de persister entre les sexes au niveau de l'accès aux TIC et de leur utilisation. Ces écarts ralentissent les efforts visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes en raison de l'influence significative qu'ont l'éducation et la formation des filles et des femmes, y compris leur éducation à l'informatique, sur leur autonomisation économique.

Ce rapport a tout d'abord pour objectif d'expliquer plus en profondeur la relation étroite qui existe entre l'accès à l'éducation et à la formation des filles et des femmes, incluant leur accès à l'éducation à l'informatique, et leur autonomisation économique. Ensuite, il m'apparaît important de dresser un portrait général de la situation de la scolarité des filles et des femmes à l'échelle globale et de leur accès aux TIC, en mettant dans la mesure du possible l'accent sur les pays de la Francophonie. Puis, je vous présenterai de manière succincte les principaux programmes qui ont été mis de l'avant par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) afin de promouvoir l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation. Enfin, je vous proposerai une initiative en vue d'une contribution éventuelle du Réseau des femmes de l'APF dans ce domaine.

## **L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES FILLES ET DES FEMMES COMME CONDITIONS ESSENTIELLES À LEUR AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE**

---

Pour parvenir à comprendre le lien étroit qui existe entre l'éducation et la formation des filles et des femmes et leur autonomisation économique, il faut tout d'abord se pencher sur le concept de l'égalité des genres. Dans son dernier *Rapport sur le développement dans le monde 2012*, la Banque Mondiale identifie trois dimensions fondamentales à l'égalité des genres<sup>1</sup>. La première dimension est celle de la constitution de capital; le capital faisant ici référence au capital humain qui s'acquiert par l'éducation et la santé ainsi qu'au capital physique. La seconde dimension concerne l'utilisation de ce capital pour saisir des opportunités économiques et dégager des revenus, tandis que la dernière dimension est celle du recours à ce capital pour engendrer une dynamique d'action qui a un impact sur le bien-être des individus et des ménages. En tenant compte de ces trois dimensions de l'égalité des genres, on observe que la constitution de capital humain, qui s'acquiert notamment par l'éducation et la formation, est indispensable à la réalisation des deux autres dimensions.

D'autre part, et comme l'a souligné Madame Vallée dans son rapport sur l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone, l'une des dimensions principales à l'autonomisation économique des femmes est celle des opportunités économiques qui peuvent être favorisées par des actions visant, entre autres, à accroître leur employabilité et leur esprit d'entreprise. Toutefois, afin que les femmes puissent être en mesure de saisir les opportunités économiques qui se trouvent sur le marché du travail, il est tout d'abord essentiel que ces dernières aient constitué le capital humain nécessaire – au plan des compétences et des connaissances – pour travailler ou démarrer une entreprise dans le secteur formel, un processus qui passe nécessairement par l'accès à l'éducation et à la formation.

L'UNESCO illustre également la relation étroite et positive qui existe entre l'éducation et la formation et l'autonomisation économique dans son plus récent *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011*. À ce sujet, l'organisation note que « l'autonomisation économique est inextricablement liée à l'alphabétisme et à l'apprentissage du calcul et elle augmente avec le niveau d'éducation atteint »<sup>2</sup>.

Bien que l'alphabétisme et l'apprentissage du calcul soient essentiels au processus d'autonomisation de la femme, ces facteurs ne sont pas suffisants dans le contexte d'une société dominée par l'utilisation des TIC. En effet, compte tenu de l'influence omniprésente des TIC dans la société et l'économie mondiales, l'éducation des filles et des femmes à l'informatique s'est graduellement imposée comme un autre facteur clé et essentiel à prendre en compte afin d'aider les femmes à saisir toutes les possibilités qui s'offrent à elles et ainsi promouvoir leur autonomisation économique. Le rôle important que peuvent jouer les TIC comme outils de promotion de cette

---

<sup>1</sup> Voir Banque Mondiale (BM), [Égalité des genres et développement](#), Rapport sur le développement dans le monde 2012, p.4.

<sup>2</sup> Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011](#), 2011, p. 33.

autonomisation est, par ailleurs, souligné dans le cadre du *Sommet mondial sur la société de l'information* (SMSI) qui s'est tenu à Genève en 2003. Dans la *Déclaration de principes* qui a suivi le sommet, plus d'une cinquantaine de dirigeants politiques ont alors affirmé que « le développement des TIC offre des chances immenses aux femmes » et se sont engagés à « favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil »<sup>3</sup>. En se basant sur cette analyse, on observe qu'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation en général ainsi qu'à l'éducation à l'informatique, en particulier, sont des conditions essentielles à remplir afin de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et, de manière plus large, l'égalité des genres.

L'importance d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation afin de favoriser leur autonomisation a été reconnue par la communauté internationale dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en septembre 2000. Ainsi, la communauté internationale s'est engagée à « assurer l'éducation primaire pour tous » (OMD 2) et à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » (OMD 3) en se donnant notamment pour cible d'« éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux d'enseignement d'ici 2015 »<sup>4</sup>. L'incidence positive que peuvent avoir les TIC sur la réalisation des OMD a également été reconnue par la communauté internationale dans le cadre de l'OMD 8 qui consiste à mettre en place un partenariat mondial pour le développement et dont l'une des cibles est de « faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier des TIC, soient à la portée de tous »<sup>5</sup>. Le choix de ces objectifs et de ces cibles reflète la conception selon laquelle il est impossible de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes, sans tout d'abord assurer aux filles et aux femmes un accès à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux TIC, qui soit égal à celui des garçons et des hommes.

## **PORTRAIT DE LA SITUATION**

---

Sous l'impulsion des engagements internationaux qui ont suivi la *Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous* (EPT) et la *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, de nombreux progrès ont été réalisés relativement à l'atténuation des écarts entre les sexes dans le domaine de l'éducation à l'échelle mondiale. Ainsi, la Banque Mondiale (BM) estime que deux tiers de tous les pays ont maintenant atteint la parité entre les sexes au niveau du taux de scolarisation primaire et que dans plus d'un tiers des pays, le nombre de filles dépasse celui des garçons au niveau secondaire<sup>6</sup>. La BM note également un « retournement spectaculaire des situations passées » au niveau de l'enseignement supérieur étant donné qu'un plus grand nombre de femmes que

---

<sup>3</sup> Union internationale des télécommunications (UIT), *Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire, Déclaration de principes*, 12 mai 2004, par. 12.

<sup>4</sup> Nations Unies, [Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#), fiche d'information, Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, 20-22 Septembre 2010.

<sup>5</sup> Nations Unies, [Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement](#).

<sup>6</sup> BM, [Égalité des genres et développement](#), p.10.

d'hommes poursuivent dorénavant des études universitaires<sup>7</sup>. En ce qui concerne l'éducation et la formation des filles et des femmes à l'informatique, une étude de 2010 réalisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) indique qu'il n'existe plus de fossé numérique (c'est-à-dire de fossé entre ceux qui ont accès ou non aux TIC) entre les hommes et les femmes parmi les populations qui travaillent et fréquentent un établissement scolaire.

Malgré ces progrès, des inégalités persistent dans de nombreuses régions et différents niveaux d'enseignement<sup>8</sup>. Selon les données les plus récentes, une majorité de pays n'ont pas encore atteint la cible de 2005 pour l'ODM 3, c'est-à-dire éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005. Ainsi, malgré une nette augmentation des ratios d'inscription des filles au primaire et au secondaire dans la dernière décennie, 60 % des pays n'ont pas encore atteint la parité entre les sexes dans les deux ordres d'enseignement<sup>9</sup>. De plus, d'importants défis demeurent entourant la parité entre les sexes au niveau universitaire, particulièrement dans les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud. Au niveau de l'accès aux TIC et de leur utilisation, de nombreuses études révèlent qu'il existe toujours des disparités entre les hommes et les femmes au sein de la population générale, et ce surtout dans les pays en développement.

Les prochaines sections discutent de manière plus détaillée les données mondiales en matière de scolarisation des filles et des femmes aux niveaux primaire, secondaire et universitaire ainsi qu'en matière d'accès aux TIC et à leur utilisation, en mettant l'accent sur les pays de la Francophonie.

## **1. Enseignement primaire**

Au cours de la dernière décennie, plusieurs progrès dans l'enseignement primaire ont été accomplis, principalement grâce aux nombreux efforts de mobilisation des ressources et aux engagements politiques qui ont suivi la Conférence mondiale sur l'éducation et le Sommet du Millénaire en 2000.

Ainsi, dans son dernier rapport sur les OMD, les Nations Unies soulignent que « ce sont certains des pays les plus pauvres qui ont connu les plus grandes avancées dans le domaine de l'éducation »<sup>10</sup>. Parmi ces pays, on note trois pays de la Francophonie qui ont atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous ou qui sont sur le point de l'atteindre – le Burundi, le Rwanda et le Togo – et cinq pays de la Francophonie qui ont vu leur taux net de scolarisation augmenté de plus de 25 % entre 1999 et 2009 – le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Niger. Les pays en développement ont également réalisé des progrès au niveau de la parité entre les sexes dans

---

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Nations Unies, [Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#), fiche d'information, Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, 20-22 septembre 2010.

<sup>9</sup> ISU, [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde](#), p. 3.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 4.

l'enseignement primaire. En 2009, on comptait 96 filles pour 100 garçons inscrits à l'école primaire dans l'ensemble des pays en développement, comparativement à 91 filles pour 100 garçons en 1999<sup>11</sup>.

Néanmoins, malgré ces progrès considérables, l'atteinte de l'enseignement primaire universel (EPU) d'ici à 2015 demeure très incertaine à l'échelle mondiale et les filles continuent de faire face à d'importantes disparités dans certaines régions du monde. En effet, parmi les régions en développement, seulement trois régions ont atteint la parité dans l'enseignement primaire : le Caucase et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie du Sud-est. Pour ce qui est des autres régions en développement telles que l'Afrique du Nord, l'Océanie, l'Asie du Sud, l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Ouest, l'égalité d'accès à l'éducation primaire reste une cible difficile à atteindre<sup>12</sup>.

En ce qui concerne le niveau d'éducation atteint, il existe encore 47 pays où les filles sont moins susceptibles que les garçons d'accéder à la dernière année de l'enseignement primaire<sup>13</sup>. Certaines des situations les plus extrêmes se trouvent dans des pays de la Francophonie tels qu'en République démocratique du Congo et au Tchad, où entre 57 et 69 filles accèdent à la dernière année du primaire pour 100 garçons. C'est en Afrique subsaharienne que se retrouve presque la moitié des pays où les filles sont moins susceptibles de terminer leurs études primaires que les garçons<sup>14</sup>.

## **2. Enseignement secondaire**

De même que pour l'enseignement primaire, les ratios d'inscription des filles dans l'enseignement secondaire dans les régions en développement ont augmenté de façon considérable dans les dix dernières années. Ainsi, entre 1999 et 2009, le rapport entre filles et garçons inscrits au secondaire est passé de 88 filles pour 100 garçons à 96 %<sup>15</sup>. Également, trois régions en développement, c'est-à-dire le Caucase et l'Asie centrale, l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-est ont atteint la parité entre les sexes au niveau secondaire. En dépit de ces progrès, des écarts significatifs entre les sexes dans l'enseignement secondaire demeurent dans les régions de l'Océanie, de l'Asie du Sud, de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Ouest.

À cet effet, l'UNESCO note qu' « assurer un accès équitable à l'enseignement secondaire est un véritable défi, surtout dans les pays en développement »<sup>16</sup>. Pour mieux comprendre les tendances en matière de participation des filles et de parité entre les sexes dans l'enseignement secondaire, il est utile d'observer les données relatives aux premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire étant donné que, pour

---

<sup>11</sup> Nations Unies, [Objectifs du Millénaire pour le développement: Rapport de 2011](#), 2011, p.20.

<sup>12</sup> Nations Unies, [Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport de 2011](#), p. 21.

<sup>13</sup> ISU, [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011](#), p. 11.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Nations Unies, [Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport de 2011](#), p. 21.

<sup>16</sup> ISU, [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011](#), p. 8.

beaucoup de pays, le premier cycle représente la seconde et dernière étape pour acquérir une éducation de base<sup>17</sup>.

### **2.1. Premier cycle de l'enseignement secondaire**

À l'échelle internationale, la participation des filles dans le premier cycle du secondaire a augmenté de manière régulière dans la dernière décennie, avec un taux brut de scolarisation qui est passé de 69 % en 1999 à 79 % en 2009. En lien avec ces augmentations, l'ISU note qu'il existe une tendance claire vers une amélioration de la parité entre les sexes dans le premier cycle du secondaire entre 1999 et 2009, à la fois à l'échelle nationale et régionale – une tendance similaire à celle observée au niveau du primaire<sup>18</sup>. Ainsi, en 2009, cinq régions (l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale, l'Asie de l'Est et Pacifique, l'Amérique latine et Caraïbes, et l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale) avaient réalisé la parité entre les sexes parmi la population en âge d'être scolarisée dans le premier cycle du secondaire tandis que trois ne l'avaient pas réalisée (les États arabes, l'Asie du Sud et de l'Ouest et l'Afrique subsaharienne). Parmi les pays de la Francophonie où les filles étaient particulièrement désavantagées, il y a la République centrafricaine, le Niger, le Mali et la Guinée<sup>19</sup>.

En ce qui a trait à l'achèvement du premier cycle du secondaire, il est intéressant de noter que dans plusieurs régions et pays de la Francophonie, les filles sont davantage susceptibles d'obtenir un diplôme que les garçons. C'est le cas des États arabes (dont le Liban, la République arabe syrienne et la Tunisie), de l'Europe centrale et orientale (dont la Moldavie, la Serbie et l'Albanie), de l'Asie de l'Est et Pacifique et de l'Amérique latine et Caraïbes. En matière de taux de diplomation, la région de l'Afrique subsaharienne se démarque étant donné que, dans 13 pays sur 15, il existe un écart entre les sexes au désavantage des filles. Ce groupe inclut, entre autres, le Niger, le Burkina Faso, le Burundi et le Mali.

### **2.2. Deuxième cycle de l'enseignement secondaire**

La participation des jeunes femmes au deuxième cycle du secondaire a également connu un accroissement à l'échelle internationale, passant de 43 % à 55 % entre 1999 et 2009. Malgré cette hausse, des écarts entre les sexes persistent dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Asie centrale et de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, où les deux sexes bénéficient du même accès.

### **2.3. Enseignement et formation techniques et professionnels**

Dans sa plus récente étude sur les données mondiales en matière d'éducation, l'Institut de la statistique de l'UNESCO (ISU) consacre une section sur les tendances en matière

---

<sup>17</sup> Selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE), l'enseignement secondaire se répartit sur deux niveaux différents : le premier cycle du secondaire qui est destiné à compléter les acquis scolaires de l'éducation de base et le deuxième cycle du secondaire conçu pour compléter l'enseignement secondaire et préparer à l'enseignement supérieur. (UNESCO, 2011, p.15)

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>19</sup> *Ibid.*

d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) dans le contexte de l'enseignement secondaire. Défini comme « un ensemble d'expériences d'apprentissage pertinentes pour le monde du travail et qui peuvent se produire dans divers contextes d'apprentissage », l'EFTP joue, selon l'ISU, un rôle crucial dans « la réduction de la pauvreté et l'augmentation de la probabilité de trouver un emploi décent ou de générer un revenu par un travail indépendant »<sup>20</sup>. En raison des opportunités économiques liées à l'EFTP, il est important de jeter un coup d'œil aux tendances en matière d'EFTP dans le monde et plus particulièrement à celles qui concernent les filles et les femmes.

Les données de l'ISU montrent que la participation des filles aux programmes EFTP du deuxième cycle du secondaire a progressé. Par exemple, entre 1999 et 2009, le pourcentage de jeunes femmes inscrites dans les programmes EFTP du deuxième cycle du secondaire a augmenté en Afrique subsaharienne, notamment dans des pays de la Francophonie tels que le Tchad (36 % à 46 %) et le Togo (25 % à 43 %). Toutefois, en 2009, la participation des étudiantes aux programmes EFTP à ce niveau demeurait inférieure à celle des étudiants masculins dans la plupart des pays<sup>21</sup>.

### **3. Enseignement supérieur**

À l'échelle mondiale, on assiste actuellement à un renversement de la situation au niveau de l'enseignement supérieur étant donné que les filles sont plus nombreuses que les garçons. Ainsi, le nombre de filles inscrites dans l'enseignement supérieur est plus de sept fois supérieur à ce qu'il était en 1970 alors qu'il est de quatre fois supérieur pour les garçons<sup>22</sup>. C'est également au niveau de l'enseignement supérieur que l'indice de parité entre les sexes pour l'ensemble du monde en développement est le plus élevé, avec 97 filles pour 100 garçons<sup>23</sup>. Par contre, c'est également à ce niveau que les plus grandes disparités sont observées dans les régions en développement. Plus précisément, les taux de participation penchent fortement soit en faveur des garçons, comme en Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne, soit en faveur des filles, comme en Amérique Latine et aux Caraïbes ainsi qu'en Asie Centrale<sup>24</sup>.

### **4. L'éducation et la formation à l'informatique**

Au cours des trente dernières années, l'évolution rapide des TIC a profondément influencé les domaines de l'activité humaine, que se soit au plan économique, social, politique ou culturel, et radicalement changé la manière dont les gens communiquent et opèrent à travers le monde. En raison de l'omniprésence des TIC dans la société d'aujourd'hui, ces dernières ont eu et continuent d'avoir un impact significatif notamment sur les besoins en matière d'éducation. Ainsi, la littératie numérique – c'est-à-dire l'aptitude à comprendre et à utiliser les TIC dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité – est dorénavant perçue comme une

---

<sup>20</sup> ISU, [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011](#), p. 49.

<sup>21</sup> ISU, [Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011](#), p. 55.

<sup>22</sup> BM, [Égalité des genres et développement](#), p. 10.

<sup>23</sup> Nations Unies, [Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport de 2011](#), p. 21.

<sup>24</sup> *Ibid.*

compétence essentielle à enseigner aux jeunes afin qu'ils puissent non seulement réussir sur le marché du travail, mais également participer pleinement à la vie sociale et avoir accès à une source toujours renouvelée d'information sur un éventail de sujets. En ce qui a trait spécifiquement aux filles et aux femmes, les TIC représentent un instrument puissant pour promouvoir leur autonomisation économique étant donné qu'à travers leur utilisation, ces dernières peuvent se mobiliser, échanger de l'information, accroître leurs connaissances et travailler.

Compte tenu du potentiel énorme des TIC comme instruments de développement, plusieurs acteurs ont déployé des efforts significatifs depuis plus d'une trentaine d'années, au niveau national et international, afin de concevoir des politiques qui intègrent davantage et de manière équitable les TIC à l'éducation. Parmi ces efforts, notons la création, en 1997, de l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information dans l'éducation (ITIE) dont l'objectif est de réduire le fossé numérique (c'est-à-dire les disparités qui existent entre ceux qui ont accès aux TIC et ceux qui n'y ont pas accès) dans le domaine de l'éducation.

Dans une certaine mesure, les efforts mentionnés plus haut ont porté leur fruit puisqu'une étude réalisée en mai 2010 par l'Union internationale des télécommunications (UIT) conclut qu'il n'existe pas de fossé numérique entre les hommes et les femmes parmi les populations qui travaillent et étudient<sup>25</sup>. L'Organisation internationale du travail (OIT) abonde dans le même sens et note que le fossé numérique est inexistant parmi la population plus jeune dans diverses régions du globe, grâce à des niveaux d'alphabétisation plus élevés parmi les jeunes et une présence accrue d'ordinateurs dans les écoles et les autres lieux de formation<sup>26</sup>. Toutefois, l'étude de l'UIT conclut également que parmi l'ensemble de la population, les femmes utilisent moins les TIC et l'internet que les hommes, ce qui démontre qu'il existe toujours un fossé numérique entre les sexes. Par ailleurs, d'autres études réalisées par l'OIT, l'UNESCO et l'UIT indiquent qu'un fossé numérique continue d'exister entre les garçons et les filles, surtout dans les pays en développement<sup>27</sup>.

Selon une étude de l'UNESCO, la persistance du fossé numérique entre hommes et femmes s'explique principalement par le manque d'accès aux TIC ainsi que leur faible pénétration; deux facteurs qui ont directement un impact sur utilisation efficace des TIC<sup>28</sup>. Compte tenu de cette situation, il est primordial de continuer à promouvoir l'éducation des filles et des femmes à l'informatique étant donné que cette mesure aide

---

<sup>25</sup> Cette étude est basée sur des données provenant d'un échantillon de 70 pays dont 43 % étaient des pays en développement. Doris Olaya, [ICT's and gender: statistical evidence](#), World Summit on the Information Society Forum, mai 2010.

<sup>26</sup> Organisation internationale du travail (OIT), [Compétences et entrepreneuriat : Réduire le fossé technologique et les inégalités de genre](#), novembre 2008, p.2.

<sup>27</sup> Voir OIT, [Compétences et entrepreneuriat : Réduire le fossé technologique et les inégalités de genre](#), novembre 2008 ; Union internationale des Télécommunications (UIT), [Monitoring the WSIS Targets : A mid-term review](#), World Telecommunications/ ICT Development Report 2010, 2010, p.201-202; UNESCO, [De la fracture numérique aux perspectives numériques](#), 2005.

<sup>28</sup> UNESCO, [De la fracture numérique aux perspectives numériques](#), 2005, p.138.

à favoriser l'accès égal aux TIC. Par contre, l'accès égal ne suffit pas à réaliser pleinement l'autonomisation économique des femmes qui ont également besoin de savoir maîtriser les TIC pour bénéficier à parts égales des avantages et des ressources qu'offrent ces technologies. En ce sens, l'éducation des filles et des femmes à l'informatique répond à ce besoin étant donné que cela leur permet d'acquérir les connaissances technologiques et les compétences nécessaires pour saisir les bonnes occasions d'affaires et participer de manière active à la société.

## **ACTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) EN LIEN AVEC LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES FILLES ET DES FEMMES**

---

En tant qu'organisation qui a fait de l'égalité femmes/hommes l'une de ses priorités, l'OIF contribue aux efforts en matière d'éducation et à de formation des filles et des femmes en intégrant une approche selon le genre à l'ensemble de ses projets et de ses activités liées à l'éducation et à la formation professionnelle.

### **1. L'éducation**

Au niveau de l'éducation, l'OIF concentre présentement ses efforts à l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants, de leurs formateurs et des gestionnaires de l'éducation<sup>29</sup>. Pour réaliser cet objectif, l'OIF privilégie des méthodes innovantes basées sur l'utilisation d'outils pédagogiques performants et sur la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des formations et des compétences. Étant donné que les femmes sont bien représentées au sein du personnel enseignant dans les pays francophones, celles-ci profitent largement des différents programmes et des activités offerts par l'OIF dans ce secteur.

### **2. La formation professionnelle**

En mai 1998, l'OIF et la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) ont organisé les Assises francophones de la Formation professionnelle et technique (FPT). Dans le cadre de ces Assises, l'OIF articule ses efforts autour de l'adaptation de la formation professionnelle et technique aux secteurs porteurs pour l'emploi des jeunes filles et garçons. Afin de promouvoir l'égalité femmes/hommes à ce niveau, l'OIF s'assure que « les jeunes garçons et filles sont également pris en compte pour leur insertion dans le marché de l'emploi »<sup>30</sup> et ce, en appliquant une approche selon le genre à toutes les activités que supporte l'organisation.

---

<sup>29</sup> Organisation internationale de la Francophonie (OIF), [Pour l'éducation et la formation](#).

<sup>30</sup> OIF, [Égalité femmes/homes: Prise en compte dans les programmes de la Francophonie](#), consulté le 22 février 2012.

## CONCLUSION

---

Après un survol de la scolarisation des filles et des femmes dans le monde, de leur accès aux TIC et de l'utilisation de ces dernières, et des initiatives mises en œuvre par l'OIF afin de promouvoir la scolarité et la formation dans son ensemble, on a pu observer que de nombreux progrès ont été accomplis dans ces domaines dans les dernières années. Néanmoins, en dépit de ces progrès, force est de constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer l'accès à l'éducation et à la formation des filles et des femmes en général et plus particulièrement, à l'informatique.

Pour cette raison, j'aimerais, par la présente, recommander au Réseau des femmes parlementaires de l'APF la mise sur pied de séminaires de formation et d'éducation à l'informatique pour les filles et les femmes orientés vers la création et la gestion de microentreprises et de coopératives. Plus précisément, ces séminaires viseraient à transmettre aux participantes de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs qui couvrent principalement le domaine informatique. L'acquisition de nouvelles connaissances et compétences en informatique permettrait aux participantes de saisir davantage les opportunités économiques qui se présentent à elles et, de ce fait, d'accroître leur productivité et leur revenu. Sachant que les TIC représentent un outil puissant pour promouvoir l'autonomisation économique des filles et des femmes, il est primordial de soutenir des initiatives qui réduisent le fossé numérique qui existe entre les filles et les garçons. Cette initiative s'inscrit dans la lignée de l'une des quatre missions que s'est données l'OIF en 2004, c'est-à-dire appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, et s'inspire de l'Objectif 3 du Cadre d'action de Dakar (2000) qui vise à « répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante »<sup>31</sup>.

Parallèlement à cette proposition, je tiens à souligner que le Canada continue de contribuer de manière significative aux OMD, y compris celui qui vise à assurer l'éducation primaire pour tous (OMD 2) et celui qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3). Ainsi, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a décaissé en moyenne 317 millions de dollars par année au cours des cinq dernières années afin de soutenir l'éducation de base. Toujours dans le cadre de l'OMD 2, le Canada a également annoncé, en novembre 2011, qu'il verserait 45 millions de dollars sur trois ans au Partenariat mondial pour l'éducation (PME). Par rapport à l'OMD 3, le Canada a notamment participé à la création d'ONU Femmes en versant 10 millions de dollars en soutien institutionnel en 2011-2012 et a contribué à l'élaboration du rapport sur le développement dans le monde 2012 de la Banque mondiale.

En terminant, j'aimerais remercier le Réseau des femmes de l'APF pour toute l'attention qui a été dévouée à ce rapport.

---

<sup>31</sup> UNESCO, [L'éducation pour tous: tenir nos engagements collectifs](#), Texte adopté au Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000.